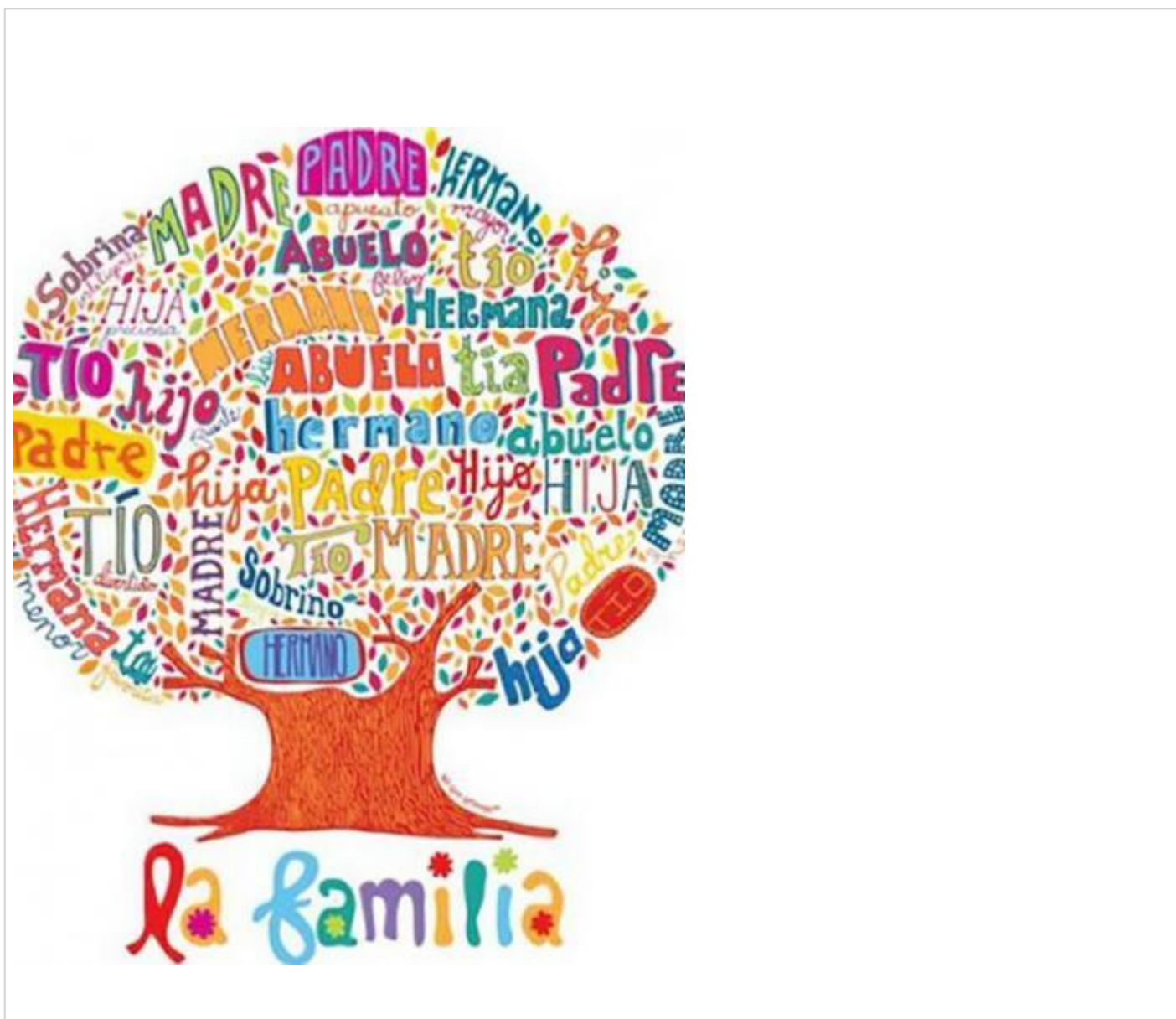


Approbation de la commission chargée de rédiger le code de la famille à Cuba



La Havane, 4 mai (RHC) Le Conseil d'Etat cubain a approuvé la Commission chargée de rédiger le projet du Code de la Famille. Le Conseil d'État suit ainsi le chronogramme législatif, mis à jour en décembre dernier.

Le Journal officiel a publié l'accord numéro 149, qui approuve la commission composée de 31 experts.

Des députés, des représentants des organisations populaires, des spécialistes et des professeurs ayant des connaissances sur la question ont travaillé sur plusieurs versions de l'avant-projet.

Le Journal officiel rapporte que la Commission contribuera à développer les études et les consultations nécessaires, et perfectionnera le travail qui a été développé pendant des années dans différentes versions du document.

La commission approuvée par le Conseil d'État est composée entre autres du ministre de la Justice, Oscar Manuel Silvera, de la vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Ana María Mari Machado, ainsi que de Homero Acosta, secrétaire de l'Assemblée Nationale et de José Luis Toledo, président de la Commission des affaires constitutionnelles et juridiques.

La présidente de la Commission d'attention à la jeunesse, à l'enfance et à l'égalité des droits de la femme au Parlement, la secrétaire générale de la Fédération des Femmes Cubaines et le secrétaire général de la Centrale de Travailleurs de Cuba font également partie de la Commission chargée de rédiger le projet du nouveau Code de la Famille, de même que Mariela Castro, directrice du CENESEX, le Centre National de l'Éducation Sexuelle.

Source: ACN

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/256196-approbation-de-la-commission-chargee-de-rediger-le-code-de-la-famille-a-cuba>



Radio Habana Cuba